



Réunion de conseil de ligue - Tenue le 12 février 2022 sur Zoom

Présents GUILLOT Jean-Luc FERRIERE Sylvain CHAVEROT Gilbert COURAULT Lydie DUCROZET Philippe LACROIX Jean LE ROY Annie PARAVY Nathalie RONGIER Rémy SAUGUES Alain SAUVADET Jacques BAILLEUL Sandrine MACCARI Alizée BOURBON Marie Alix PERRIN Jacques BROTONS Lucas	Qualité Président ligue Secrétaire Général Ligue Trésorier ligue VP Développement VP développement VP président CSR VP CREF, technique et jeunes CREF Formations Arbitrage Organisations Champ. par équipes. Représentation politique Présidente CD 15 Représentante CD26-07 Présidente CD 38 Président CD 42-43 Président CD 69	Excusés COSTILHES Evelyne FRITSCH Éric MAUPUY Daniel MOREAU Yolaine PLAZA Bastien PEATIER Christophe GOUGIS Didier Non-excusés FEYDEL Thomas AUTONES Jonathan JOHANNY Claude Assistent CARLOMAGNO Maxime CHANTEREAU Patricia CHIORINO Laure GUERIN Frédéric LOUVEL Laurent ROCHARD Christophe	VP Féminisation Président CRA Tournois CSR Président CD 01 Président CD 26-07 Président CD 63 Président CD 03 Président CD 73 Président CD 74 Conseiller Territorial Développement Conseillère Technique FFTT Compta - secrétariat Cadre Technique Conseiller tech. ligue (développement) Secrétariat
--	---	--	--

Jean-Luc GUILLOT déclare la séance ouverte à 09 H 35. En premier lieu, il remercie tous les présents, et informe des excuses réceptionnées.

Sylvain FERRIERE rappelle l'ordre du jour

I. Informations du Président – Jean-Luc GUILLOT

Jean-Luc souhaite la bienvenue aux 2 nouveaux salariés qui sont Christophe ROCHARD en tant que secrétaire administratif et Maxime CARLOMAGNO en qualité de conseiller territorial du développement.

Jean-Luc souhaite également la bienvenue à Rémy RONGIER et Jacques SAUVADET qui rejoignent le conseil de Ligue après les élections de l'assemblée générale du 04 décembre 2021 à Montluçon. Ils rejoignent tous les 2 l'Instance Régionale de Discipline (IRD), la commission Statuts et Règlements ainsi que le jury d'appel. En complément, Rémy RONGIER fera partie de la gestion des organisations avec Gilbert CHAVEROT tandis que Jacques SAUVADET soutiendra Jean-Luc GUILLOT pour les différentes représentations politiques.

I.1 Informations Fédérales

- Qualiopi : la Fédération a obtenu la certification Qualiopi ce qui va permettre des financements par les OPCO entre autres. Jean-Luc a demandé à la FFTT d'écrire un courrier explicatif aux comités notamment sur les conséquences engendrées par la nouvelle organisation. La ligue n'a pas d'informations concernant la gestion des flux financiers et attend un retour de la FFTT à ce sujet. Toutes les formations seront gérées par la Fédération dans le but de limiter le nombre d'organismes. Patricia rajoute qu'il s'agit en réalité d'un choix gouvernemental de vouloir réduire le nombre d'organismes de formations sur tout le territoire.

- Pass'Sport : celui-ci a été prolongé jusqu'au 28 février 2022. Les clubs commencent à recevoir les sommes dues. Sur la ligue 1 055 dossiers ont été déposés ce qui permet de se retrouver en 5^e position. Il reste encore 50 M€ à allouer sur le territoire français. Il est donc demandé aux comités de refaire une relance auprès des clubs.

- Téléthon : 50 000 € ont été récoltés. 46 clubs référencés auprès de la FFTT en sachant que certains de nos clubs font également des actions non référencées FFTT mais en interne dans leurs communes. Le prix du jury Santé a été remporté par le club de TT le CENDRE.

- JO 2024 : un appel à volontaires est lancé. Ces volontariats sont référencés par la ligue puis transmis ensuite à la FFTT.

- Double appartenance en championnat par équipes : les membres du conseil fédéral ont voté que seulement 2 joueurs ayant une double appartenance seront autorisés à jouer au niveau national pour la saison 2022-2023 puis un seul à partir de la saison 2023-2024. Jean-Luc rappelle à tous la définition de double appartenance : *Un joueur qui, au cours de la même saison, participe au championnat de France par équipes et à au moins une compétition par équipes de clubs dans une autre fédération affiliée à l'ITTF est considéré comme un joueur en « double appartenance ».*

- Réforme championnat pro 2022-2023 : la proposition qui sera voté en mars par le conseil fédéral est :

- Pro A Dames = 10 équipes
- Pro B Dames = 8 équipes
- Pro A messieurs = 10 équipes
- Pro B messieurs = 12 équipes

- Formation de formateurs de AR-JA1 et JA2-JA3 : une nouvelle session aura lieu du 19 au 22 mai 2022 à Chatenay Malabry, CREPS d'Ile de France.

Les inscriptions se feront avec l'espace Dendreo.

I.2 Informations Ligue :

- Remplacement de Laurent LOUVEL :

Jean-Luc explique que Maxime CARLOMAGNO a été embauché afin de prendre en charge le poste de Conseiller Territorial du Développement qu'occupe Laurent LOUVEL. La ligue profite de ce changement de salarié pour redéfinir les missions de ce poste en lien avec les conventions fédérales sur l'axe de la professionnalisation de la fonction de développement des territoires. Maxime sera sous la responsabilité des deux vice-présidents en charge du développement et de l'accompagnement des comités dans ce secteur. Il suivra tous les dossiers liés au développement et accompagnera les comités notamment ceux qui n'ont pas d'agent de développement (s'ils le souhaitent) ainsi que les clubs dans ce domaine. Il sera également le référent développement de la ligue dans l'ETR. Maxime a également la charge du recensement de toutes les formes de pratiques existantes afin de permettre à la ligue de cartographier les clubs concernés et ainsi faciliter les échanges entre eux.

Il sera présent deux fois par semaine à la ligue en même temps que le secrétariat afin de partager des informations, pour une permanence des élus, des comités, des clubs et préparer les dossiers techniques de l'ANS, de la Région...

- Open du Portugal : celui-ci aura lieu du 25 au 28 février 2022. Frédéric GUERIN accompagnera Agathe AVEZOU sur cette épreuve en accord avec la FFTT, le club et la famille.

- Vente des locaux : les premières visites, malgré un intérêt, semblent sans suite. Si nous ne recevons aucune offre, la ligue baissera le prix de vente ou tentera de louer en sachant que le prix ne sera pas inférieur à 180 000 € net vendeur.

II. Infos : point financier – Gilbert CHAVEROT

II.1 Les constats de la phase 1

- 54 clubs ont participé à l'action Eté ping donc seulement 5 k€ d'alloués sur les 11 k€ de budgétés. La ligue a totalisé toutes les prises de licences jusqu'au 31 décembre 2021.
- 14 k€ d'alloués aux nouvelles licences féminines sur les 21 k€ budgétés.
- 64 k€ d'alloués sur les 68 k€ budgétés pour les renouvellements de licences.
- Roger à mi-temps sur le dernier semestre.
- une reprise d'activité présente mais encore lente.

II.2 Les hypothèses de fin de saison

- Développement : Laurent est encore présent pendant 3 mois + l'arrivée de Maxime soit 5 mois.
Aides aux clubs moins importantes que prévues à la suite du retard de la reprise d'activité...
- Jeunes et technique : stage interdépartemental en complément de ceux prévus soit approximativement 7 k€
- Augmentations salariales
- Laure n'interviendra plus dans le comité 42-43 sur l'aspect comptabilité.
- Secrétariat : un salarié à temps complet.
- Aide possible de la FFTT pour le nouveau conseiller territorial de développement.
- Une reprise de 2X15 k€ pour les provisions retraites à la suite des départs des retraités.

II.3 Les estimations de phase 2

- Suivant les hypothèses présentées, le résultat final attendu sera proche du budget initial prévu soit -142 k€.
- Lors de l'établissement du budget prévisionnel, le résultat estimé en 20/21 était de +125 k€ et s'est terminé à +155 k€.
- La validation des subventions attendues ainsi que les prise de licences en 2022 seront cruciales.

III. Vote : Augmentation des indemnités kilométriques – Gilbert CHAVEROT

Gilbert rappelle que jusqu'à ce jour, les indemnités kilométriques sont remboursées à hauteur de 0.30 €/km. Il souhaite proposer que cette indemnité soit revalorisée à 0.35€/km au regard de l'augmentation du prix du carburant en particulier. Cette augmentation serait effective à compter de ce jour soit le 12 février 2022. Il est rappelé qu'il est également possible à tous de procéder à un don de ces frais à l'association qui est dans ce cas-là déductible des impôts. Cette option est largement appliquée dans le CD69 par exemple.

Vote : Pour à l'unanimité

IV. Vote : Validation des AR et JA – Nathalie PARAVY

Nathalie présente 3 Arbitres de Clubs qui n'ont pas réussi à avoir suffisamment de points à l'épreuve théorique AR, 13 Arbitres Régionaux dont 6 qui n'ont jamais été validés alors qu'ils ont passé leurs pratiques en décembre 2019 (le formateur a arrêté son activité), 5 Arbitres Régionaux Théoriques nécessaires pour l'obtention d'un BPJEPS et qui n'ont pas de pratique obligatoire et 4 Juge-Arbitres niveau 1. **Voir annexe 1**

Vote : liste validée à l'unanimité

Sylvain souhaite rediscuter de cette modalité de validation qui est lourde et fait patienter les candidats ainsi que leurs clubs sans oublier que les candidats pensent déjà être validés dès la fin de leurs cursus d'apprentissage. Faire une communication plus précise auprès des clubs sur les modalités de validation de ces candidats. Entre chaque validation, il se passe environ 2 mois (période entre 2 conseils de ligue). Il souhaiterait alléger cette procédure autant pour Nathalie que pour le conseil de ligue. La solution finale proposée est de valider une liste tous les mois à une date précise : Nathalie procède à l'édition d'une liste qui sera donc validée par vote Doodle ou Google Forms ensuite. Pour une totale transparence envers les comités, les clubs et les licenciés, les dates limites et la procédure seront inscrites sur le site. Une fois validée, la liste paraîtra sur un article informatif sur le site.

Point approuvé par tous mais non voté

V. Pénalités financières championnat – Sylvain FERRIERE et Jean LACROIX

- Le règlement fédéral dit : « A défaut de JA qualifié, c'est le capitaine de l'équipe qui officie ».
- Le règlement Ligue dit : « Les clubs doivent avoir autant de JA que d'équipes engagées de la Nationale à la Régionale 3 ».
- Le règlement Ligue dit également : « Absence Juge-Arbitre- et JA non qualifié en R2/R3 = pénalité de 50 € ».

Après une journée de championnat, les capitaines n'ayant pas le grade de JA mais qui ont été inscrits dans l'encart prévu pour le JA sort en litige. Partant de là que fait-on ?

Il a été décidé que les clubs ne seront pas sanctionnés pour ce défaut. Cependant, il va falloir faire un bilan et un rappel aux clubs quant à l'état du nombre de JA par clubs suivant le nombre d'équipes engagées. Et seulement en fin de saison, les clubs n'étant pas en conformité avec la demande du règlement sportif AURA seront pénalisés.

Jean-Luc GUILLOT souhaiterait une étude du règlement afin d'imposer à nouveau l'obligation d'avoir un JA officiant le jour des rencontres à tous les niveaux régionaux voire, éventuellement, que la personne qui officie soit obligatoirement non joueuse.

Alain SAUGUES rappelle de la difficulté rencontrée après la fusion des 2 ligues qui a abouti au point de règlement actuel pour un meilleur compromis à la suite des différences à ce sujet au début de la fusion.

Jean-Luc GUILLOT indique que ce sujet a été échangé entre Présidents de Ligues et il fait part que dans certaines ligues, le juge-arbitrage est obligatoire à tous les niveaux régionaux, à l'inverse certaines Ligue ont renoncé à des pénalités financières pour passer à des pénalités sportives. Ce futur sujet sera discuté en réunion de la commission sportive.

VI. Info : convention FFTT-Territoires – Jean-Luc GUILLOT

2 réunions en visio ont été organisées par la FFTT.

Une somme globale de 250 k€ est affectée par la FFTT aux conventions territoriales pour 2 ans. De cette somme, il faut enlever 90 K€ qui sont alloués aux ligues qui n'ont pas de CTS. Jean-Luc indique également qu'en réunion de présidents de Ligues, il en est ressorti 8 ligues vont se retrouver sans CTS d'ici la fin de saison.

Sur cette convention, qui n'est pas encore finalisée, se retrouveront une part financière fixe et une partie financière variable. La ligue est partante et aimerait que les comités se saisissent de ce dossier afin de signer une convention pour des projets de développement.

Jean-Luc propose de travailler avec les présidents de comités afin de conclure à des conventions entre ligue et comités afin d'obtenir des aides fédérales. Il propose aux présidents de comités qu'une réunion soit organisée en sa présence. Les présidents présents approuvent. Marie-Alix fera des propositions de dates au conseil des présidents.

VII. Info : CREF + Technique et Jeunes – Annie LEROY

- Championnat de France des Régions : 4 équipes avec 4 coaches et 2 arbitres vont représenter la Ligue à Béthune du 22 au 24 février. **La liste des participants a été validée à l'unanimité**
- Stages : stage à Mâcon et à l'ASUL du 14 au 17 février. Seul le stage des juniors est annulé à la suite d'un manque de candidats.
- Le Top détection a été reporté au 22 mai à Voreppe.
- Agathe AVEZOU participe à l'Open du Portugal accompagnée par Frédéric GUERIN
- Aides aux comités : les comités de l'Isère, du Rhône et de l'Ain ont demandé l'intervention de Frédéric GUERIN.
 - Pour l'Isère, Frédéric se rend 6 fois à Voiron ce qui représente une aide de 1 113 € pour cette action. 16 t-shirts ligue vont leur parvenir également.
 - Pour l'Ain, pour pallier l'absence de leur CTD, Frédéric va intervenir 9 fois sur un CPS soit une aide de 1461 €.
 - Pour le Rhône, report d'aide sur une section jeune, Frédéric interviendra 32 fois soit une 2180 €.
 - Cournon, à partir de janvier, les 2 éducateurs seront en CDII. En complément, 16 t-shirts ligue vont leur parvenir.
- Dendréo : c'est le nouveau logiciel de gestion de l'ensemble des formations. Une personne de la Ligue gèrera toutes les inscriptions et le catalogue des formations. Sur le plan financier, la FFTT encaisse l'argent et devra faire redescendre aux ligues mais aucune info sur les modalités pour le moment. Sur Dendréo, les ligues planifient les sessions de formation des comités et des clubs. Il se peut qu'il y ait une liaison entre SPID et ce logiciel afin d'éviter les doublons de saisies. Mais nous n'en savons pas plus. Laure CHIORINO sera la référente Dendréo pour la Ligue AURA. Nous sommes en attente d'informations sur les finances car les comités risquent d'avoir des pertes au niveau financier...
- Jean-Luc GUILLOT souhaite organiser une réunion avec les présidents de comités afin de se coordonner lorsque toutes les informations seront fournies par la fédération.
- Formation Entraîneur Fédéral (EF) : Pour la première session, nous avons eu 9 stagiaires dont 8 reçus. Pour la 2e session nous avons eu 7 candidats donc si reçu. Une 3e session pour la phase 2 est actuellement à l'étude.

VIII. Info : PSF + développement – Jean-Luc GUILLOT

La campagne débiterait le 15 mars jusqu'au 30 avril pour les ligues mais jusqu'au 15 avril pour les clubs et comités. L'attribution des subventions pour les comités se fera de la sorte : 90% pour le projet sportif fédéral (PSF), 5% dépendront du nombre de structures 5% dépendront du nombre de licenciés. 4 actions seront à faire dont une obligatoire sur le recrutement et fidélisation. Les actions devront inclure le développement durable et la pratique pour tous. Concernant les clubs, ils auront 3 actions au choix et 1 optionnelle sur le développement durable.

Les membres de la commission PSF devront fournir une charte d'éthique signée. Les présidents de chaque comité sont membres de la commission. Jean-Luc GUILLOT rappelle aux présidents de comités qu'il est important que celui-ci soit représenté en cas d'absence et surtout que la charte soit signée par le représentant.

IX. Info : Mandat 2024 – Jean-Luc GUILLOT

6 axes principaux sur le mandat : la volonté d'impulser une politique d'égalité des traitements des clubs quelle que soit leur taille, Établir une concertation avec les comités, le souhait de pérenniser un pôle régional dématérialisé, une communication plus efficiente une promotion et valorisation du ping régional, une féminisation de notre sport. **Voir annexe 2**

Nous nous baserons du plan Ligue 2018-2024 élaboré par l'ancienne équipe en suivant différents indicateurs qui seront mis à jour chaque saison. **Voir annexe 3**

X. Info : Féminisation – Jean-Luc GUILLOT

Une newsletter pour la journée de la femme du 8 mars consacrée aux dirigeantes est en cours d'élaboration. L'objectif principal est de créer un réseau d'entraide entre les clubs, les comités, la Ligue.

Un tournoi national féminin à lieu le dimanche 13 février à Montrond-les-Bains. Celui-ci est soutenu par la ligue et la FFTT.

XI. Info : Sportif : Ambition AURA – Frédéric GUERIN

Le projet est de créer une identité régionale.

Le souhait de la Ligue : détecter, former et accompagner les joueurs, accompagnement des cadres techniques, mutualiser les pratiques en créant éventuellement des regroupements de secteurs géographiques. **Voir annexe 4**

XII. Divers

- Afin d'être conforme aux statuts fédéraux, nous avons besoin de 2 délégués suppléants. Rémy RONGIER et Jacques SAUVADET se proposent spontanément. **Tout le monde approuve ces propositions.** Leurs candidatures seront donc proposées à la prochaine AG en juin pour validation.

- La commission statuts et règlements vient d'être constituée. Celle-ci va se mettre au travail avec un point principal, revoir les modalités d'élections en AG.

- Nous venons de recevoir l'appel à candidature pour les organisations nationales, nous allons candidater pour :

1° Championnat de France Vétéran du 8 au 10 avril 2023

2° Critérium Fédéral N1 Tour 3 du 27 au 29 janvier 2023

3° Championnat de France benjamins-cadets du 18 au 21 mai 2023

-Projet MONQUI PONG : le projet est de coconstruire une communication sous forme de série afin de toucher un maximum de personnes. MONQUI PONG vont faire appel à des prestataires pour des tournages. Le devis annoncé est à hauteur de 1 860 €. La ligue prendra donc l'intégralité de ce devis ainsi que les frais de déplacement à Metz soit 140 € complémentaires afin de cadrer le projet intégralement.

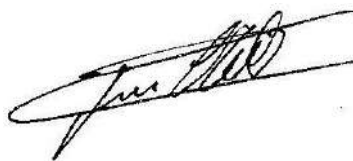
Séance levée à 13 H 10

Prochaine réunion de Conseil de Ligue le samedi 30 avril 2022.

Le Secrétaire Général
Sylvain FERRIERE



Le Président
Jean-Luc GUILLOT



Annexe 1

Liste des arbitres et JA validée par le Conseil de Ligue du 12 février

Arbitres et juge-arbitres à valider en CDL

Date : 12/02/2022

N° de Licence	Nom / Prénom	Club	Date théorie UV	Théorique	Date pratique UV	Pratique	Observations
Diplôme Arbitre de club							
6949432	TALARMAIN Raphael	01690197-CORBAS TENNIS DE TABLE	--	22/01/2022	Oui	22/01/2022	Oui
6950586	CHEN Yuqi	01690175-ASUL Lyon 8 Tennis de Table	--	22/01/2022	Oui	22/01/2022	Oui
6955133	CHEN Lulu	01690175-ASUL Lyon 8 Tennis de Table	--	22/01/2022	Oui	22/01/2022	Oui
Diplôme Arbitre régional							
735871	LANSMANT Lucas	01730048-TT ALBERTVILLE	06/10/2019	Oui	dec19	Oui	
737507	BERTHELIN Baptiste	01730048-TT ALBERTVILLE	06/10/2019	Oui	dec19	Oui	
737538	VACHON Romain	01730090-PING ROCHETTOIS	06/10/2019	Oui	dec19	Oui	
0113411	DUPUIS Mickael	01730089-Club Tennis Table BELLEY-YENNE	06/10/2019	Oui	dec19	Oui	
735042	AMMARI Raphael	01730051-T.T. LA MOTTE SERVOLEX	06/10/2019	Oui	dec19	Oui	
736708	PAVILLET-PELAZ Mateo	01730068-CHAMBERY TENNIS DE TABLE	06/10/2019	Oui	dec19	Oui	
6949433	TALARMAIN Axel	01690197 CORBAS TT	22/01/2022	Oui	22/01/2022	Oui	
6936016	MERINDOL Florian	01690175 ASUL 8 TT	22/01/2022	Oui	22/01/2022	Oui	
6950585	CHEN Yulin	01690175 ASUL 8 TT	22/01/2022	Oui	22/01/2022	Oui	
6952442	BERTRAND Franck	01690175 ASUL 8 TT	22/01/2022	Oui	22/01/2022	Oui	
6953777	NAVARRO Lisandro	01690175 ASUL 8 TT	22/01/2022	Oui	22/01/2022	Oui	
3831987	GALERA Clara	01380290-GRESIVAUDAN BELLEDONNE TT	17/10/2021	Oui	11/12/2021	Oui	
6955171	BOUCHACOURT Elodie	01690175-ASUL Lyon 8 Tennis de Table	22/01/2022	Oui	22/01/2022	Oui	
Diplôme Arbitre régional théorique							
3829266	COATMEUR Mateo	01380057-A.S. CROSSEY Tennis de Table	17/12/2021	Oui	pas de pratique AR théorique pour bpjeps		
3834924	CORTAMBERT Fanny	01380297-TENNIS DE TABLE LEMPSIQUOIS	17/12/2021	Oui	pas de pratique AR théorique pour bpjeps		
365707	GIVONE Nolan	01740038-Annecy Cran-Gevrier Meythet TT	17/12/2021	Oui	pas de pratique AR théorique pour bpjeps		
4214122	DROSC Florian	01420108-L HORME TT	09/02/2020	Oui	19/12/2021	Oui	
Diplôme JA1							
3822045	LIOT Yohan	01380290-GRESIVAUDAN BELLEDONNE TT	07/11/2021	Oui	11/12/2021	Oui	
6945192	FORET Christophe	01420165-Entente ASS-ASC-TT CHAZELLES	23/02/2020	Oui	19/12/2021	Oui	
946926	VERNOTTE Benjamin	01420151-ENT FEURS CIVENS TT	--	05/01/2020	Oui	05/02/2022	Oui
434493	CHANEY Sylvain	01420307-UP Monistrol Ste-sigolene	--	23/02/2020	Oui	05/02/2022	Oui

Annexe 2



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
TENNIS DE TABLE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Fédération Française
de Tennis de Table

Projet Ligue 2020-2024



- ▶ Une volonté d'impulser une politique afin de permettre aux clubs du territoire régional de bénéficier des mêmes services sans distinction de taille.
- ▶ Le programme devrait se réaliser en concertation avec les Comités (donc les clubs) afin de répondre à leurs problématiques.
- ▶ Pérenniser le travail sur le plan 2018-2024 avec pour objectif une hausse de la qualité de nos jeunes pongistes et de mieux structurer nos clubs avec l'aide des Comités (pérennisation d'un pôle régional modèle à définir).
- ▶ Une communication plus efficiente : réunions plus régulières en profitant de la digitalisation des moyens sur des thématiques en associant le plus grand nombre.
- ▶ Promotion : faire connaître ce qui se passe dans le ping régional et le valoriser en s'appuyant des outils fédéraux.



- ▶ Féminisation du ping régional : Une Vice-Présidence en charge de cette seule mission mais membre de droit de toutes les branches, commissions et groupes de travail. (Constituer une équipe pour se démultiplier en relation aussi avec les Comités).
- ▶ Afin de changer d'une présentation conventionnelle, je vais comparer le projet ligue à la construction d'un édifice comme une maison.

Une maison s'édifie ainsi :

1-Fondations = **les Formations**

2-Piliers = **le sportif et le développement**

3-Toiture = **l'administrative et le financier**

4-Embellissement, la décoration, le jardin d'agrément, ... = **la communication**



1- Les Fondations

► Formations techniques :

- Un pôle régional dématérialisé pour la formation des espoirs.
- Des dispositifs tels que Cournon, Sport ETT 38 et le Comité Rhône Métropole de Lyon/Centre Scolaire St Louis-St Bruno afin de répondre aux différents projets sportifs de tous les pongistes régionaux sans qu'ils aient à faire un choix entre les études et leurs passions.
- Stages et interventions dans les comités et les clubs.

➡ **Objectif : garder nos joueurs pour nos clubs et ainsi être un réservoir pour les équipes nationales, régionales et départementales de notre territoire.**

► Formations des cadres techniques :

- Former des entraîneurs à la pratique sportive afin d'avoir plus de clubs formateurs
- Former des animateurs pour le développement.



► Formations des Arbitres et Juges-Arbitres :

- Accompagner les Arbitres et Juges-Arbitres durant leurs formations (tutorat).
- Suivi des cadres en arbitrage grâce aux formations continues afin d'accompagner une montée en compétence.
- Valorisation du rôle de ces cadres.
- Un club = un JA, afin que les règlements sont mieux connus de tous et donc mieux appliqués.

► Formation des Dirigeants :

- Détecter des dirigeants en devenir.
- Des formations à la carte (Tutorat).
- Valorisation du rôle des dirigeants dans le ping mais également dans la société.
- Statut de bénévole à défendre.
- Certificat de Qualification du même type que CQP → CQD



2- Les Piliers

Ils doivent être indissociables et avoir la même importance. Un équilibre est à trouver et cela passe par des moyens humains importants et investis sur les 2 domaines suivants : **le sportif** et **le développement**.

En effet la quantité et la qualité sont les 2 éléments où nous sommes jugés et si je poursuis dans la voie d'une métaphore d'une construction, le béton doit être en quantité suffisante et de qualité afin que l'édifice soit solide sinon la structure s'effondra à plus ou moins long terme.

D'autant que ces 2 domaines se rejoignent souvent car la pratique sportive permet le développement de la discipline par ses résultats et le développement par sa masse et sa variété de recrutements aide à trouver des sportifs.



► Le sportif :

- Il est capital de Fidéliser. Il faut donc organiser et créer (Challenge MASSET) des épreuves, des stages, des actions et des services qui répondent à la demande des pratiquants sportifs. Le ping est une discipline Olympique.
- Il est également important d'encourager ➡ récompenser les dirigeants, arbitres, cadres, joueurs pour conserver nos pratiquants.
- Tout cela sans oublier faire respecter les règles et les appliquer
- Cela passe aussi dans nos structures par des moments de convivialité qui est le propre de l'associativité quel que soit la passion qui nous réunit.
- On s'appuiera sur le projet sportif des jeunes sur le document élaboré par la branche technique.



► Le Développement :

Ce n'est pas dans les prérogatives de la Ligue de réaliser le développement. Néanmoins, son rôle est d'impulser, coordonner, proposer des aides matérielles, humaines, développer ou faire connaître des dispositifs ou des outils afin de recruter de nouveaux licenciés et licenciées.

Cela passe par de nouvelles pratiques = nouvelles règles de fonctionnement de nouvelles actions de promotion de l'activité et aller vers le public (sortir des salles) de manière à recruter un public éloigné du TT (ping tour, sport santé, sport dans les entreprises, EHPAD, 1 école = 1 table, ... (méconnaissance de ce qui se fait au ping, des bienfaits, ...)

Ceci doit se faire dans le cadre de la déclinaison de la politique fédérale et toujours dans l'intérêt du tennis de table et du plus grand nombre en tenant compte des contextes locaux (ANS, PSF, politique de la Région et des départements

➡ Notre document de pilotage sera : **LES DIFFÉRENTES AIDES AUX CLUBS PROPOSÉES PAR LA LIGUE AURA** déjà sur notre site



3 - La Toiture

- ▶ Ces missions "régaliennes" telles que l'administrative, la gestion financière sont bien sûr prépondérantes pour que l'édifice ne prenne pas l'eau.
- ▶ On s'appuie une équipe investie de bénévoles engagés pour travailler pour le ping.
- ▶ Par un travail suivi, désintéressé de tous les membres du Conseil (chaque membre est important).
- ▶ En intégrant équité, éthique, dévouement déontologie dans nos missions et actions.
- ▶ Un soutien, des propositions et un investissement des salariés compétents.



4 – L'Embellissement

► La Communication :

- Une communication plus efficiente avec des réunions plus régulières (digitalisation des moyens).
- Faire connaître ce qui se passe dans le ping régional et le promouvoir.
- Valoriser le travail des clubs auprès des collectivités, des conseils départementaux et le conseil régional.
- Utilisation des réseaux sociaux.
- Sortir des sentiers battus (voir actions MonquiPong)



**Nous sommes tous réunis par la même Passion afin
de rendre encore plus performante notre ligue.**



❖ QUESTIONS DIVERSES



**La Ligue AURA TT vous remercie
de votre attention**



Annexe 3



PLAN LIGUE
AURA
2018-2024



Chers amis pongistes

Je suis heureux de vous présenter le PLAN 2018-2024, projet piloté par le vice-président de la ligue Yves Pierre pour notre ligue AUVERGNE RHONE ALPES.
Pourquoi ce projet ?
Il s'avère toujours difficile de prendre des décisions, de construire, de mesurer nos avancées si nous n'avons pas défini, au préalable un cap, une direction, un plan.

J'illustrerais ce propos par deux citations :
" Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va " Sénèque.
" Le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer, le réaliste ajuste ses voiles " William Arthur.

Le PLAN 2018-2024 n'est pas seulement le fruit de la réflexion d'un ou deux individus, mais émane plus largement d'un travail collectif d'un groupe, constitué de personnes issues d'horizons différents qui ont bien voulu prendre du temps pour confronter leurs points de vue ; qu'ils en soient remerciés pour leur investissement et le temps passé.

Pourquoi un « PLAN » vers 2024 et pas sur une olympiade ?
Il nous est apparu très, voir trop, difficile de mettre en œuvre des actions susceptibles de donner des résultats en 4 ans compte tenu notamment de la création de la nouvelle grande région.
Deux ans ont déjà été nécessaires pour maîtriser le plus gros de la fusion, il ne serait resté que 2 saisons pour établir, communiquer, expliquer, et mettre en actions. Il a donc été décidé de proposer un programme sur un plus long terme en incluant l'olympiade suivante. Nous savons que l'équipe dirigeante de la ligue peut changer, et elle gardera bien sûr, toutes latitudes pour amender, rectifier, ou refondre ce plan.

Le PLAN 2018-2024 a pour but de servir, d'accompagner, de soutenir TOUS LES CLUBS quel que soit leur taille ou leur situation géographique sur le territoire AURA. Il constitue un soutien dans les 4 grands axes que sont :

La Performance ; La Formation ; L'Arbitrage ; Le Développement.

Le PLAN 2024 doit vous permettre, quel que soit la configuration de votre club, de trouver des outils, des idées pour vous aider à construire de petites, moyennes ou grandes opérations en fonction de vos structures et de vos aspirations.

Tous les clubs doivent se retrouver autour de PLAN 2018-2024, qu'ils soient un club loisir, un club de copains, un club de niveau départemental, régional ou national. L'un des objectifs consiste à pouvoir ouvrir les portes de nos clubs au plus grand nombre, en proposant des services en adéquation avec les envies des pratiquants.

Vous trouverez dans le document joint les grandes lignes de ce que nous proposons, ainsi qu'un résumé des actions possibles. Mais je souhaite et vous incite à être curieux et à vous rapprocher de la Ligue ou de votre Comité Départemental pour échanger sur le sujet.

Le PLAN 2018-2024 associe les Comités Départementaux qui sont parties prenantes de cette démarche, d'une part en menant eux-mêmes des opérations, mais également en vous offrant, grâce à leur proximité, un soutien en fonction de leurs moyens.

Je vous souhaite à tous, chers amis pongistes, ainsi qu'à vous Mesdames, Messieurs les Présidents une bonne lecture et j'espère vivement pouvoir échanger avec vous sur ce sujet.

Amitiés sportives
Claude CHANTEREAU Président Ligue Auvergne Rhône Alpes TT

NOS AMBITIONS

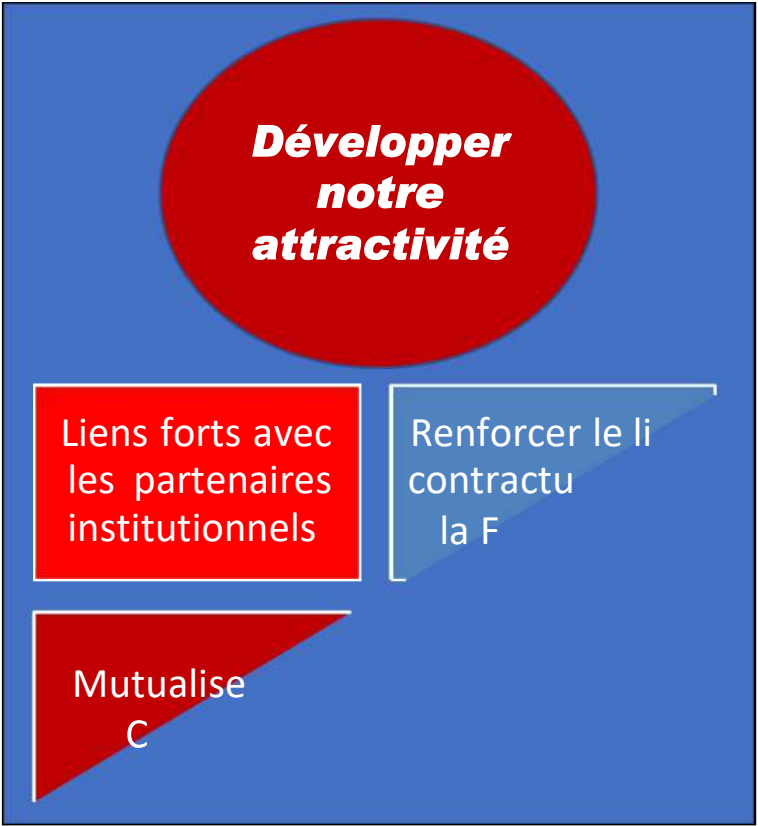
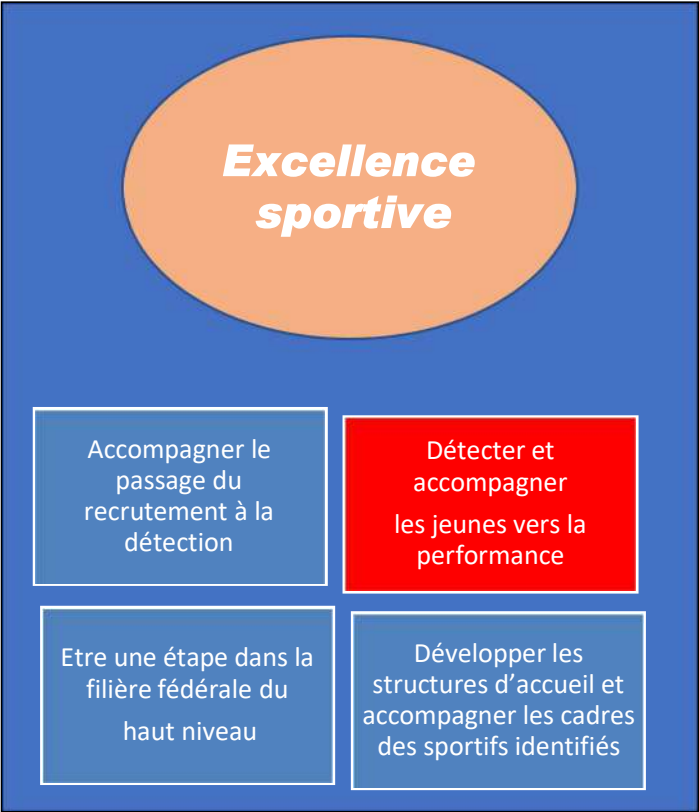
Développer
l'accès au plus
grand nombre

Développer de
nouvelles
pratiques

25.000
Licenciés
en 2024

Accueillir de
nouveaux
publics

Fidélisation



NOS 5 FAMILLES D'INDICATEURS

INDICATEURS
GENERAUX

INDICATEURS
DEVELOPPEMENT

INDICATEURS
SPORTIFS

INDICATEURS
FORMATIONS

INDICATEURS
ENCADREMENTS

Indicateurs Généraux

PLAN LIGUE 2018-2024 : NOUVEAUX INDICATEURS GENERAUX									
<u>Taux de pénétration dans la population</u>									
	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	Observations
Proj. INSEE	7 995 000	8 051 000	8 107 000	8 162 000	8 216 000	8 269 000	8 321 000	8 372 000	
Proj. Nb lic	20 180	20 800	21 500	22 200	22 991	24 400	25 050	25 700	
	0,254	0,258	0,265	0,271	0,280	0,295	0,301	0,307	
Réalisé	20 180	21 536	22 741	22 467	13 979				
	0,254	0,269	0,283	0,280	0,170				Objectif 19/20 dépassé malgré COVID donc obj 23/24 passe de 0,298 à 0,307
<u>Licences</u>									
	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	
Objectifs									
Trads	10 736	10 400	10 450	10 500	10 550	10 600	10 650	10 700	Objectif conservé (risque fort sur 2020/2021)
Promos	7 035	7 500	7 800	8 100	9 051	9 500	9 750	10 000	Obj 23/24 passe de 9 300 à 10 000 car très bonne dynamique clubs : PPP , loisir..
Evènem.	2 409	2 900	3 250	3 600	3 390	4 300	4 650	5 000	Objectif conservé mais très aléatoire en fct des évènements programmés
Total	20 180	20 800	21 500	22 200	22 991	24 400	25 050	25 700	(Ping Tour, foires , ...) et possiblement annulés
Réalisé									
Trads	10 736	10 366	10 243	10 026	7 428				Estimation 10 300 sans COVID en 2019/2020
Promos	7 035	7 453	8 280	9 051	5 261				Estimation 9 500 sans COVID en 2019/2020
Evènem.	2 409	3 717	4 218	3 390	1 290				
Total	20 180	21 536	22 741	22 467	13 979				
<u>% hommes et femmes</u>									
	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	
Objectifs									
Hommes	81,6%	79,5%	79,0%	78,5%	78,0%	77,0%	76,0%	75,0%	Tous types (objectif à transférer VP féminisation)
Femmes	18,4%	20,5%	21,0%	21,5%	22,0%	23,0%	24,0%	25,0%	Tous types
Réalisé									
Hommes	81,6%	79,7%	78,7%	80,0%	?				Tous types
Femmes	18,4%	20,3%	21,3%	20,0%	?				Tous types
<u>Licenciés Poussins-Benjamins</u>									
	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	
Objectif	4 748	4 750	4 800	4 850	4 438	4 500	4 650	4 800	Trads + Promos (plus d'évènementielles) donc obj 23/24 passe de 5200 à 4800
Réalisé	3 599	3 833	4 341	4 438	2 232				Trads + Promos

Indicateurs Développement

Indicateurs Formations

	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Sections 4 à 7 ans	60 (estim)	45	44	45	42			102
PPP Clubs	15	25	33	20	15			40
Ping Ecoles	60 (estim)	40	40	45	32			95
Ping péri-scolaire	100 (estim)	50	38	4	30			100
Handisports	15	14	15	18	19			20
Sport Adapté	11	11	11	9	10			16
Labels Ping FTT	32	41	44	59	64			70
Label Accueil	82	93	97	88	89			120
	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Heures dispensées								
Entraîneurs		276	276	244	138	286		
Arbitres	110	132		200				145
Dirigeants		0	39		27	5		40
Nombre								
Dirigeants					63	14		
Jeunes dirigeants	6	16	9		2			22
Entraîneurs	88	89	88	72	44	95		16
Nombre d'arbitres								
AR	1303	847	1035	896	816			1200
AN	21	22	25	16	15			22
AI	3	4	6	4	4			4
JA1	707	639	726	651	591			700
JA2	87	55	69	61	55			90
JA3	42	27	28	24	24			45
JAN	1	1	1	1	1			2
Formateurs								
		27	19	14	15			

Indicateurs Encadrements

Entraîneurs dans les clubs au moins à tiers temps (salariés, auto-entrepreneurs, travailleurs indépendants)									
		2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
	LAURA TT	86	85	82	84	94			96
	CD 01	1	1	4	3	5			2
	CD 03	2	2	2	2	1			2
	CD 15	0	0	0	0	0			1
	CD 26-07	8	8	8	8	8			8
	CD 38	18	18	16	16	23			20
	CD 42-43	9	10	10	10	10			11
	CD 63	6	5	4	4	6			7
	CD 69	28	26	24	27	27			28
	CD 73	5	5	4	4	4			6
	CD 74	9	10	10	10	10			11
Entraîneurs non salariés d'un club - intervenants (diplômés EF au minimum)									
		2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
	LAURA TT		197	215	218				252
	CD 01		21	22	21				20
	CD 03		7	7	8				12
	CD 15		2	2	2				5
	CD 26-07		18	21	21				24
	CD 38		35	37	38				46
	CD 42-43		17	21	21				21
	CD 63		33	35	34				39
	CD 69		38	43	45				51
	CD 73		9	10	9				11
	CD 74		17	17	19				23

Indicateurs Sportifs

	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Individuels								
N1								
G		10	9	10		10		15
F		7	3	5		10		10
N2								
G		53	58	40		44		65
F		37	42	29		22		45
Participants France								
G		25	20	2	17			20
F		24	21	1	14			12
Médaille France		3	4	1	8			3
Stages								
	50	100	109	81	50	102		50
Interligue								
		15	13	12		13		12
Mini interligue								
		15	12	0	0	0		18
Pôles								
Nbre joueurs	9	7	3	8	8	7		5
Entrée Pôle France	0	0	0	1		1		2

Annexe 4



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
TENNIS DE TABLE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Créer une nouvelle identité dans notre région



Ambition

U_{ni}

Rêve

Avenir



➤ Présentation

➤ Une politique sportive Novatrice et ambitieuse

➤ Booster les initiatives des structures d'accueil

➤ Détecter, former, accompagner les joueurs

➤ Formation et accompagnement des cadres techniques

➤ Mutualiser les compétences au service du licencié

➤ Conclusion



Présentation du Projet AURA branche sportive 2020/ 2024

- Notre région a ses singularités, comme chaque région a les siennes, nous devons accepter nos différences et en faire une force. Nous ne pouvons pas, ou plutôt, nous ne devons pas copier le fonctionnement d'une autre ligue. Les problématiques de territoire sont propres à chaque région, le modèle économique et fonctionnel est différent selon les ligues.
- Les changements sociétaux de ces dernières années ont modifié les attentes de nos licenciés, de nos clubs, nous devons revoir notre fonctionnement. La pandémie depuis 2 ans rajoute une inconnue dans ce domaine.
- La politique de chaque région est indépendante et n'amène pas les mêmes projets. La politique fédérale nous donne un cap, à nous de choisir comment y parvenir. Le plus important n'est pas la destination mais le chemin parcouru et les détours.



Une Politique Sportive Novatrice et Ambitieuse

- Cette transformation passe par une amélioration du niveau moyen de nos joueurs de régional, maintenir nos jeunes talents dans notre région, continuer le travail de la détection et de la haute performance. Pour soutenir ce projet novateur, nous devons revoir et accompagner les clubs dans cette évolution.



Booster les initiatives des structures d'accueil

- Les clubs (dirigeants et entraîneurs) doivent repenser « le club » comme étant convivial, un lieu où l'on pratique toute l'année, où la pratique de notre activité est centrale par la mise en place d'actions innovantes. Nos champions ont commencé leur progression au sein de leur 1^{er} club qui leur a donné l'envie de progresser et de performer.
- L'excellence sportive n'est pas une recherche du perfectionnisme mais une philosophie de vie, de toujours faire le mieux possible chaque jour.
- Le Projet de Performance Régional est un « outil » au service des clubs. Ce programme s'adresse aux jeunes de 10 à 15 ans pour nos meilleurs éléments, un programme élite régionale de 16 à 21 ans pour nos meilleurs espoirs régionaux.
- Dans cette réflexion de transformation, nous avons créé ce projet « Pôle dématérialisé » où le club et son entraîneur sont impliqués dans la progression du joueur. Le choix a été de privilégier l'entraînement des joueurs dans leur club et de les accompagner vers la haute performance, ce que l'on nomme dans notre région « un pôle dématérialisé ».

- 
- Ce changement de fonctionnement a apporté des résultats, à savoir: un titre de championne de France en benjamines en 2020, une médaille de bronze en benjamins en 2020 , une Championne de France cadettes en 2021 une médaille au championnat d'Europe Jeunes.
 - Notre ligue a mis en place des critères très élevés pour l'entrée de nos jeunes dans le pôle Aura. Les nouvelles directives de l'ANS avec le projet « Ambition Bleue », vont dans notre direction. Le système français actuel date des années 60 et a été revisité sans transformation profonde. Un des points importants que souhaite l'ANS, c'est la diminution du nombre d'athlètes dans les pôles Espoir pour qu'il ne reste que des profils Haut Niveau. Pour l'ANS nous avons trop de pôles Espoirs Régionaux en Tennis de table pour peu de résultats internationaux.
 - Pour se donner une idée :
 - 121 Espoirs en tennis de table pour 200.000 licenciés
 - 115 Espoirs en Tennis pour 1.000.000 licenciés
 - 79 Espoirs en Badminton pour 191.000 licenciés
 - Nous devons continuer notre transformation et voir l'avenir avec ambition.

Détecter, former, accompagner les joueurs

- La première mission est de détecter et fidéliser les jeunes par le plaisir de jouer. C'est le sens que nous souhaiterions insuffler dans la nouvelle école de tennis de table de notre région, qui place le jeu au centre de l'apprentissage. C'est aussi par l'accueil, l'animation, l'attention portée à chaque enfant, filles et garçons, que l'on développe la culture de l'intégration au club. Les premiers liens avec une activité passent par la relation du jeune avec l'entraîneur.
- La ligue souhaite développer un programme où la culture de la progression est prioritaire sur la culture du résultat en compétition : on n'abandonne pas une activité quand il y a du progrès.
- La ligne directrice qui anime les entraîneurs, consiste à construire avec chaque jeune joueur un système de jeu autour de ses points forts. L'entraîneur est aussi là pour transmettre des valeurs sportives universelles : d'honnêteté, persévérance, respect de l'adversaire, dépassement de soi. Ces valeurs sont indispensables avec les réalités futures de l'excellence.
- Dans cette étape de formation, la ligue joue donc un rôle pivot dans le parcours sportif de l'enfant pour le mener en quelques années du plaisir de jouer en compétition à la formalisation d'un projet d'accès vers le haut niveau.
- Le programme élite régionale pour les jeunes de 16 à 21 ans est en développement, pour donner une continuité au pôle espoir, aux jeunes qui souhaitent continuer à s'entraîner et à performer. Il consiste à les maintenir dans l'entraînement dans un but d'élever le niveau moyen de notre région et de leur donner l'envie d'atteindre leur meilleur niveau.

- 
- Après la détection, la fidélisation, vient la culture de la formation du joueur. Les entraîneurs ont pour objectif l'apprentissage des fondamentaux du jeu, d'organiser et planifier les modalités de progression du joueur. Ne pas mettre de frein aux rêves de nos joueurs.
 - Nous devons soutenir les dirigeants dans cette transformation et mieux comprendre leurs attentes. Nous devons être en adéquation avec leurs besoins et mettre nos compétences pour les accompagner dans leur projet sportif.
 - Cette dynamique passe par l'entraîneur et ses compétences. Un programme de formation continue est nécessaire. L'entraîneur de club est souvent isolé, il est important de garder du lien entre les entraîneurs, parce qu'ils parlent le même langage et qu'ils partagent leur expérience.



Formation et accompagnement des cadres techniques

- Les dirigeants « s'appuyant » sur leur entraîneur, pour mettre en place un projet sportif partagé, doivent être conscients de l'importance des compétences de leur encadrement technique. Chacun d'entre eux, à son niveau d'intervention, participe à la fidélisation et à la progression des licenciés. Cependant, pour une même personne la compétence est une notion instable dépendant largement autant des facteurs de connaissances et de savoir-faire que des facteurs motivationnels.
- Le souhait de la ligue Aura est d'accompagner ces cadres à travers l'acquisition de savoirs et de techniques pédagogiques, pour répondre efficacement aux demandes des différents publics. La priorité est « la mise en situation pédagogique » sur le terrain car c'est le « cœur du métier ».
- Il est important de garder l'entraîneur du club motivé, avec des objectifs, de la reconnaissance, pour lui donner l'envie de progresser et de continuer à s'investir dans le projet du club.



Mutualiser les compétences au service du licencié

- La mutualisation se définit comme la synergie entre deux ou plusieurs structures permettant la mise en commun de ressources et de compétences, de moyens humains, matériels.
- Pourquoi mutualiser ?
- Notre territoire ne permet pas de répondre correctement à toutes les demandes. Les compétences et les objectifs de nos clubs ne sont pas uniformes. La pratique du tennis de table dans une métropole où l'offre et la demande sont importantes, permet de satisfaire le licencié loisir ou le licencié qui veut aller vers la performance. Il existe des secteurs géographiques où les licenciés ne trouvent pas d'offre correspondant à leur demande.
- Fonctionner par zone géographique, permettrait de répondre à la demande de chacun. Exemple : l'accueil de nos féminines dans un club où elles sont souvent isolées, en créant un entraînement en commun dans un même secteur géographique, permettrait de les fidéliser. La même démarche pour regrouper les meilleurs joueurs par secteur me semble une idée intéressante. Il est difficile pour nos clubs d'obtenir des créneaux supplémentaires, comme il existe peu de salles spécifiques, ils doivent partager le gymnase avec d'autres sports. Mettre en commun un lieu de pratique, permettrait une augmentation de l'offre pour nos licenciés et de créer une émulation entre les joueurs.



Conclusion du Projet AURA

- Ambition : proposer une nouvelle dynamique
- Uni : travailler dans un même projet, club, comité, ligue
- Rêve : « il n'y a qu'une seule chose qui rend un rêve impossible à réaliser : la peur de l'échec ». P. Coelho
- Avenir : nous devons anticiper les évolutions de notre pratique
- Notre rôle est d'être ambitieux et de soutenir les projets de chacun : club, dirigeant, joueur, entraîneur, parents. La volonté première est d'unir, de développer notre partenariat, de partager collectivement le même projet



❖ QUESTIONS DIVERSES



**La Ligue AURA TT vous remercie
de votre attention**

